



# Dimensionnement de disques de rupture et de soupapes Rejets diphasiques



## Durée

**14.00** Heures  
**2** Jours

## Référence

DPS-ADRCHL11



## Pré Requis

Avoir suivi la formation sur le dimensionnement des disques de rupture et soupapes pour les rejets monophasiques



## Public Concerné

- Fonctions HSE - Ingénieur Procédés -  
Maintenance / Instrumentation / Electricité -  
Administration – DREAL - Assurance

## Objectifs :

- Identifier la nature monophasique ou diphasique du rejet
- Disposer des règles de bonnes pratiques de dimensionnement d'organes de surpression (soupapes, disques de rupture) pour la protection des réservoirs sous pression et des réacteurs pour des rejets diphasiques

Prochaine date de formation : Nous consulter en suivant le lien <https://www.dekra-process-safety.fr/dekra-process-safety-france/contactez-dekra-process-safety.html?secteur=formation>

## Contenu

**Rappels sur la terminologie, les méthodes pour les rejets monophasiques**  
**Savoir statuer sur la nature du rejet et le risque d'entraîner du liquide dans un rejet :**

Exercice de rejet monophasique ou diphasique

### Méthode Oméga du DIERS

Exercice de calcul de rejet diphasique non réactif (Flash d'ammoniac liquide)

### Savoir reconnaître la nature d'un système (vapogène, gazogène ou hybride)

Exercice en diphasique d'emballements de réaction (vapogène et gazogène)

## Qualification Intervenant (e)(s)

La formation " Dimensionnement de disques de rupture et de soupapes – Rejets diphasiques" est dispensée par un spécialiste réalisant des missions d'assistance et de conseil de DEKRA Process Safety, l'entité spécialisée en sécurité des procédés du groupe DEKRA.



Flashez ce QRCode  
pour accéder à notre  
site internet



### **Moyens pédagogiques**

- Présentation multimédia
- Exemples concrets de mise en application des principes.

### **Modalités d'évaluation**

Conditions : Evaluation à chaud des stagiaires concernant l'atteinte des objectifs  
Document sanctionnant la réussite :  
Attestation de fin de formation (stagiaires) /  
Attestation de présence élargée.